

Des mesures exclusives

Les véhicules des 19 principales marques ont été passés au détecteur magnétique. Une enquête sans précédent qui doit pousser certains constructeurs à réagir.

• **L'appareil.** Nous avons utilisé un champmètre de type EFA 200 fabriqué par la société Wandel & Goltermann. Cet appareil de mesure est unanimement reconnu par les experts et scientifiques internationaux pour la mesure des champs magnétiques. Cet appareil nous a été fourni par la société EuroMC (Yvelines), fournisseur d'équipements notamment pour la Direction générale de l'armement ou l'Utac (Union des transports de l'automobile du motorcycle et du cycle).

• **Mode d'emploi.** Nous avons utilisé le champmètre dans des véhicules à l'arrêt, moteur en marche.

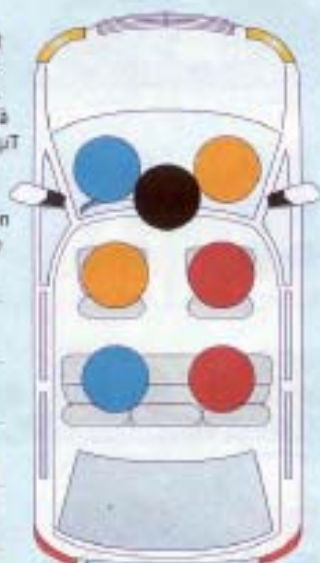
En mode automatique et après calibrage à la mise sous tension, calé sur la bande des extrêmement basses fréquences de 5 à 32 kHz, le champmètre a été posé à sept endroits : sièges avant et banquette arrière droite et gauche, en contact avec la console centrale, au niveau du sol (pédalier conducteur et sous la boîte à gants).

Toutes nos mesures sur le site www.lequotidienauto.com

Les 7 points sensibles

Les mesures se sont étalées entre 0,2 et 18 microteslas (μT). Nous avons enlevé à chaque mesure 0,1 μT pour prendre en compte une éventuelle pollution électromagnétique extérieure.

- inférieur à 0,2 μT
- entre 0,2 et 1,6 μT
- entre 1,7 et 10 μT
- supérieur à 10 μT



Pourquoi ces échelles de valeurs ? La limite à 0,2 μT est préconisée depuis des années par de nombreux scientifiques. C'est entre 0,2 et 1,6 μT que les études médicales montrent les premiers effets biologiques. Au-delà, les expositions prolongées sont à proscrire.

60 voitures au crible

En bleu, tout va bien. En noir, des mesures qui pourraient justifier un rappel des véhicules.

